

Procès-verbal du conseil d'administration

Vendredi 9 février 2018 – 11 h HP / 14 h HE

Le conseil d'administration de Western Climate Initiative, inc. (le « conseil ») s'est réuni le 9 février 2018, par téléconférence. Après avoir pris acte du rapport du directeur général, le conseil approuve le procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2017, nomme Éric Théroix au comité de vérification, examine et approuve les ententes de financement de la Californie et de l'Ontario et discute du processus d'évaluation de la performance du directeur général.

La séance est ouverte par le président, Matthew Rodriquez, à 11 h 04, heure du Pacifique (14 h 04, heure de l'Est). Jeannine Farrelly est secrétaire de séance. La réunion se déroule en anglais, puisqu'aucun membre du public n'assiste à la séance.

Présence

Le quorum est atteint conformément aux règlements administratifs, en présence des administrateurs suivants :

- Matthew Rodriquez (président)
- Jim Whitestone (vice-président)
- Jean-Yves Benoit (trésorier)
- Emily Wimberger, en remplacement de Mary Nichols (secrétaire)
- Alex Wood
- Éric Théroix

Sont également présents :

- Mark Wenzel, État de Californie
- France Delisle, Province de Québec
- Tom Johnson, Province de l'Ontario
- Tim Lesiuk, Province de la Colombie-Britannique
- Greg Tamblyn, WCI, inc.
- Éric Turcotte, WCI, inc.
- Jeannine Farrelly, WCI, inc.
- Bryan Lopuck, Lionbridge (interprète)

M. Rodriquez déclare la séance ouverte, M. Tamblyn prend les présences et le quorum est établi.

M. Rodriquez demande ensuite si un administrateur souhaite faire modifier l'ordre du jour. Personne ne se manifestant, le conseil aborde le premier point à l'ordre du jour.

I. Rapport du directeur général

M. Tamblyn aborde les points suivants :

Nominations au conseil

Le 25 janvier, Éric Thérout a été nommé au conseil d'administration de WCI, inc. Il a rempli et signé les déclarations relatives aux « Lignes directrices en matière déontologique et politique en matière de conflits d'intérêts » de WCI, inc. De plus, France Delisle a été nommée substitut de M. Thérout.

Démission de M. Lesiuk

Le 12 janvier 2018, Tim Lesiuk a démissionné de son poste d'administrateur de WCI, inc. M. Tamblyn signale que M. Lesiuk pourrait encore participer à l'occasion aux réunions et aux activités de WCI, inc. M. Tamblyn et les administrateurs remercient M. Lesiuk pour ses bons services et ses nombreuses contributions à WCI, inc. au cours des dernières années. M. Lesiuk offre ses meilleurs vœux de succès à WCI inc. et affirme qu'il continuera de suivre ses activités dans l'espoir de voir un jour la Colombie-Britannique participer aux échanges de crédits compensatoires. M. Rodrigue précise que la démission de M. Lesiuk ne signifie pas le retrait du gouvernement de la Colombie-Britannique, lequel pourrait choisir de nommer de nouveaux administrateurs ou de participer plus activement dans le futur.

Personne n'ayant de questions, M. Tamblyn met fin à son rapport.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 12 octobre 2017

Le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2017 est présenté en anglais et en français. M. Rodrigue demande aux administrateurs s'ils ont des questions sur le procès-verbal ou s'ils souhaitent y apporter des corrections. M. Benoit demande la correction d'une coquille au premier paragraphe de la version française. M. Tamblyn confirme que la modification sera faite au procès-verbal en français.

M. Rodrigue demande ensuite si un administrateur souhaite faire modifier l'ordre du jour. Personne ne se manifestant, il demande une motion pour adopter le procès-verbal avec la correction notée. M. Benoit propose l'adoption du procès-verbal du 12 octobre 2017 avec la correction indiquée. Sa motion est appuyée par M. Whitestone et adoptée à l'unanimité par le conseil.

III. Comité de vérification

On demande au conseil de considérer une résolution pour la nomination du nouvel administrateur, M. Thérout, au comité de vérification. M^{me} Delisle siégeait au comité de vérification, mais avec la nomination de M. Thérout qui la remplace au conseil, il n'y a que deux administrateurs au comité de vérification. Le personnel recommande donc que le comité de vérification se compose de MM. Rodrigue, Wood et Thérout.

M. Wood propose une motion pour approuver cette résolution. La motion est appuyée par M. Whitestone et adoptée à l'unanimité par le conseil.

IV. Examen et approbation des ententes de financement

Deux ententes de financement sont présentées à l'examen du conseil. La première entente concerne WCI, inc. et l'État de Californie. L'entente a été distribuée aux administrateurs avant la séance et publiée sur le site Web de WCI, Inc. M. Tamblyn signale qu'elle est similaire à l'entente précédente conclue avec WCI, inc., à quelques modifications près apportées aux conditions générales et l'ajout de 1 million de dollars pour les éventuels changements nécessaires au système CITSS en raison des modifications réglementaires adoptées par la Californie en 2017. Ces modifications ont été examinées par le directeur général de WCI, inc. et par son conseiller juridique, Chris Delfino. Des représentants du Québec et de l'Ontario ont également pu en prendre connaissance et les commenter avant la séance.

M. Wood demande s'il est possible de préciser la nature des modifications réglementaires en Californie qui justifie cet ajout de 1 million de dollars au financement du système CITSS.

M^{me} Wimberger indique que la loi adoptée en Californie en 2017 pourrait par exemple avoir un impact sur la façon de traiter les limites d'utilisation des crédits compensatoires dans CITSS et nécessiter des ajustements réglementaires aux mécanismes de contrôle des prix. D'ailleurs, la Californie a entamé un processus pour déterminer la meilleure façon de rencontrer ces nouvelles exigences. Ce processus permettra aux différentes parties prenantes d'échanger à ce sujet lors de séances publiques tenues par l'État de Californie en cours d'année.

M. Rodriguez demande au conseil s'il a des questions. Personne ne se manifestant, M. Whitestone propose d'approuver l'entente de financement de la Californie tel qu'elle est présentée. La motion est appuyée par M. Théroix et adoptée à l'unanimité par le conseil.

La seconde entente concerne WCI, inc. et la province de l'Ontario. M. Tamblyn précise qu'il s'agit de la prolongation de l'entente de financement entre WCI, inc. et la province de l'Ontario, avec des modifications mineures à ses considérants. Celle-ci a été examinée par le directeur général de WCI, inc. et par son conseiller juridique, Chris Delfino. Des représentants de la Californie et du Québec ont également pu en prendre connaissance et la commenter avant la séance.

M. Rodriguez demande au conseil s'il a des questions. Personne ne se manifestant, M. Théroix propose d'approuver l'entente de financement tel qu'elle est présentée. La motion appuyée par M^{me} Wimberger est adoptée à l'unanimité par le conseil.

M. Théroix fait le point sur le processus d'approbation de l'entente de financement du Québec, précisant que le conseil aura la chance de l'examiner lors de sa prochaine rencontre.

V. Évaluation de la performance du directeur général

M. Rodriguez rappelle sommairement le processus employé l'an dernier pour évaluer la performance du directeur général. Le conseil avait alors créé un sous-comité à cette fin, lequel avait distribué un sondage aux administrateurs, au personnel de WCI, inc. et au personnel des gouvernements participants, compilé les résultats et remis ses conclusions et sa recommandation au conseil. M. Wenzel rappelle que les réponses au sondage étaient anonymes et que le conseil a simplement envoyé à M. Tamblyn une lettre résumant les commentaires. Cette année, le conseil pourrait demander à M. Tamblyn de rédiger une lettre indiquant comment il a réagi aux points relevés lors de son évaluation de l'année dernière. M. Wenzel précise que M. Tamblyn avait

également à se prononcer sur l'assistance et la collaboration reçues du conseil et du personnel des gouvernementaux participants.

M. Rodriquez demande au conseil s'il aimerait suivre le même processus cette année. Tous répondent par l'affirmative. M. Benoit propose donc que MM. Whitestone et Wenzel forment avec lui un sous-comité responsable de l'évaluation de la performance du directeur général. La motion est appuyée par M^{me} Wimberger et adoptée à l'unanimité par le conseil.

M. Rodriquez demande au conseil s'il a des questions ou commentaires à formuler. M. Tamblyn indique que la prochaine réunion du conseil se tiendra le 27 mars 2018.

M. Rodriquez demande un état de situation sur les travaux liés à la subvention octroyée à Ross Strategic pour faciliter les discussions sur la tarification du carbone avec l'Oregon. M. Tamblyn répond que Ross Strategic a conduit quelques réunions et pourrait présenter un état de situation lors d'une prochaine réunion du conseil.

M. Wood demande un état de situation sur les discussions avec la Nouvelle-Écosse. M. Tamblyn précise que le personnel de WCI, inc. travaille avec l'équipe technique néo-écossaise afin de répondre à leurs questions sur le système de suivi des droits d'émissions et d'examiner les ententes existantes. MM. Wood et Théroix offrent leur aide au besoin pour accueillir la Nouvelle-Écosse.

M. Wenzel demande au conseil si des administrateurs ou du personnel de WCI, inc. prévoient participer au congrès North America Carbon World (NACW) en avril et, dans l'affirmative, si le conseil doit tenir une réunion en marge de cet événement. M. Tamblyn précise qu'aucune réunion n'est prévue en avril à l'horaire du conseil, mais que celui-ci pourrait évaluer cette possibilité si l'intérêt des administrateurs pour le congrès le justifie.

M. Rodriquez demande au conseil s'il a d'autres questions ou commentaires à formuler. Il n'y en a aucun.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11 h 48, heure du Pacifique (14 h 48, heure de l'Est).

Le tout respectueusement soumis,

Mary Nichols, secrétaire